

Ref. : 8920058

Durée :
2 jours - 14 heuresTarif :
Salarié - Entreprise : 1895 € HT

Repas inclus

Code Dokelio : 025044

CONTRATS INFORMATIQUES SPÉCIFIQUES - NIVEAU 2

Clauses communes aux contrats informatique, contrats de cloud, d'intégration, de maintenance et d'infogérance

Si les contrats informatiques comportent de nombreuses clauses communes relatives notamment à la propriété intellectuelle, à la définition du périmètre technique du contrat, à la réversibilité... certaines clauses spécifiques selon le type de contrat doivent être rédigées avec la plus grande vigilance, notamment les clauses de garantie et de protection des données. La réforme du droit des contrats ainsi que le Règlement Général Données Personnelles doivent être intégrés.

OBJECTIFS

Identifier les points clés des contrats informatiques où la vigilance s'impose lors de la négociation
Maîtriser la rédaction des clauses essentielles des contrats Cloud, d'intégration, de maintenance et d'infogérance
Prévenir les risques de contentieux

Sur l'année 2023, taux d'atteinte des objectifs est de 95%

EVALUATION

[Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.](#)

POUR QUI ?

Juristes
Responsables informatiques et DSI
Responsables des services généraux et achats

PRÉREQUIS

Maîtriser les bases de la rédaction des contrats informatiques ou avoir suivi " Contrats informatiques - Niveau 1 " (code 20089)

COMPÉTENCES ACQUISES

Rédiger les clauses les plus sensibles de ses contrats informatiques spécifiques

PROGRAMME

Pendant
Contrats informatiques spécifiques - Niveau 2

Étude de cas "Fil rouge" : tout au long de la formation, revue et négociation d'un contrat IT

Sécuriser un contrat de Cloud computing

Exercice d'application : identification et rédaction des clauses clés du contrat de Cloud

- Définir le périmètre et les niveaux de service
- Prévoir la durée de l'engagement et aménager la responsabilité
- Déterminer les conditions de tarification et de sortie du contrat
- Organiser la transition entre les systèmes et la sécurité
- Anticiper les problématiques liées aux objets connectés
- Prévoir et organiser le transfert des données à caractère personnel
- Mettre en œuvre le règlement européen sur les données personnelles
- Gérer la législation américaine sur l'accès aux données
- Continuité de services, plan de secours et réversibilité

Maîtriser les clauses sensibles du contrat d'intégration

Mener à terme un projet d'intégration

- Panorama des prestations fournies au titre de l'intégration
- Les phases du contrat : du lancement du projet à la recette définitive

Exercice d'application : contractualisation des prestations d'intégration

- Identifier les obligations respectives de l'intégrateur et du client
- La maîtrise d'œuvre du projet
- Définir contractuellement les instances de suivi de projet
- La gestion du calendrier et des dates impératives
- Prévoir les conditions financières
- Aménager les droits de propriété intellectuelle afférents aux livrables
- Prévoir les garanties relatives aux prestations
- Aménager la fin du contrat et l'intervention d'un tiers (TMA)

Aménager au mieux les rapports dans le contrat de maintenance face aux enjeux de la digitalisation : open source, licences libres

Organiser les droits sur le progiciel

- Les liens avec les autres contrats informatiques

Exercice d'application : les aménagements contractuels dans les relations éditeur/licencié

- Le périmètre des droits d'utilisation des licences open source
- Les garanties attendues
- Aménager l'accès aux sources
- Les engagements de l'éditeur sur la maintenance
- Gérer les potentielles contaminations

Rédiger les clauses fondamentales du contrat d'infogérance

Élaborer et négocier un contrat d'infogérance

- Définition et typologies de l'infogérance
Les impacts du droit social

Exercice d'application : contractualisation des transferts de matériel, de logiciel et de personnel

- La description des obligations et le phasage de l'opération
- Les engagements de niveaux de service / SLA / convention de service
- Mesurer et sanctionner la qualité du service
- Établir un bilan périodique et aménager des axes d'amélioration
- La conservation des données et la propriété des informations
- La réversibilité de l'infogérance ou la non accessibilité des données
- Gérer un projet en méthode agile
- Sécuriser ses chartes informatiques

MODULES VIDEO :
Comment sortir de mon contrat ?
Pourquoi négocier une clause de responsabilité équilibrée ?

INTERVENANTS

Mathilde BOZZETTO
Avocat
EY AVOCATS

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Équipe pédagogique :
Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap



LIEUX ET DATES

À distance

26 et 27 oct. 2026
29 et 30 avr. 2027
18 et 19 nov. 2027

Paris

03 et 04 déc. 2026
25 et 26 mars 2027
14 et 15 juin 2027
14 et 15 oct. 2027
07 et 08 déc. 2027